

Montreuil,
le jeudi 5 janvier 2023

Émetteur : Hélène Yvert @mail : hyvert@ucanSS.fr

Objet : Fédération nationale des retraités des organismes sociaux

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La Fédération Nationale des Retraités des Organismes Sociaux (FNROS) est une association régie par la loi 1901 qui regroupe les personnels retraités des différents organismes sociaux.

Elle a pour objet de favoriser l'entraide générationnelle et la convivialité entre les anciens salariés de nos organismes, et de diffuser de l'information sur les évolutions réglementaires pouvant les concerner.

L'UcanSS et les Caisses Nationales ont été sollicitées par la FNROS en vue de mieux faire connaître cette association aux futurs retraités des organismes de Sécurité sociale et de favoriser les adhésions. En effet, le nombre d'adhérents diminue alors même que l'objet de la FNROS est de « rompre la solitude » et que ses activités s'appuient sur le bénévolat de ses membres.

La présente lettre d'information a pour objet de présenter la FNROS, son activité actuelle et de rappeler l'intérêt d'informer les futurs retraités de l'Institution de son existence, notamment dans le cadre des dispositifs RH internes de préparation à la retraite.

I. LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DE LA FNROS

La Fédération Nationale des Retraités des Organismes Sociaux (FNROS) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui fédère 13 Unions Régionales. Elle a pour but de regrouper les préretraités, retraités, invalides, bénéficiaires d'une rente de survie ou d'orphelin, d'une pension de réversion ou de tout autre avantage de veuvage ainsi que leurs ayants-droit qui relèvent ou ont relevé des organismes sociaux, et plus généralement toutes les personnes préoccupées par les conséquences de leur départ en retraite ou en invalidité.

Elle a aussi pour objet de maintenir et consolider les liens construits durant l'activité professionnelle et de soutenir les relations des retraités avec les personnels en activité.

Elle est indépendante de toutes les organisations politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales.

Elle diffuse des informations à ses adhérents sur toutes les prestations légales ou conventionnelles et, plus largement, sur tous les sujets qui présentent un intérêt pour des populations retraitées ou invalides.



II. LES PRINCIPALES ACTIONS DE LA FNROS

Les principaux canaux de communication et actions de la FNROS sont les suivants :

- diffusion des informations à ses adhérents via son site internet (www.fnros.fr), également ouvert au grand public;
- édition d'un magazine trimestriel « Le Retraité » à destination de ses adhérents;
- mise en place d'actions de convivialité (rencontres, voyages, activités ludiques) ;
- participation à des colloques...

III. INFORMATION DES PERSONNELS SUR L'EXISTENCE ET LE MISSIONS DE LA FNROS

La présente lettre d'information a pour objet de rappeler l'existence et les activités de la FNROS afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, en informer les salariés proches de la retraite via vos services RH.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Sébastien BARRE

Directeur Délégué

